

L'adaptation du groupe aéronaval aux nouveaux défis du XXI^e siècle

Jean-Philippe ROLLAND

Vice-amiral d'escadre (VAE), Amiral commandant la Force d'action navale (Alfan).

Unique, le *Charles-de-Gaulle* l'est dans tous les sens du terme. Seul porte-avions nucléaire européen, il est doté d'installations aviation, de soutes à munitions, d'un système de combat et d'un groupe aérien qui constituent, avec les moyens concourants, une capacité militaire exceptionnelle : un Groupe aéronaval (GAN). Cette capacité peut en effet être déterminante aux plans tactique, opératif, stratégique, diplomatique et politique. L'armement nucléaire qu'il est susceptible de mettre en œuvre achève de lui conférer une dimension d'exception.

Mais, seul de son espèce, le *Charles-de-Gaulle* doit périodiquement laisser un vide lorsque des opérations de maintenance lourde le tiennent à quai, quelle que soit la situation internationale. C'est le cas actuellement avec l'opération de refonte à mi-vie qui s'achève. Deux années d'indisponibilité opérationnelle au total, oui, mais un investissement majeur pour demeurer pleinement en capacité de relever les nombreux défis d'une situation internationale particulièrement instable.

*
**

Depuis son premier déploiement opérationnel après les attentats du 11 septembre 2001, le *Charles-de-Gaulle* et son GAN n'ont pas cessé d'être engagés. Qu'il s'agisse du soutien aux opérations en Afghanistan (en 2001, 2002, 2004, 2006, 2007, 2010), en Libye (2011), en Irak ou en Syrie (2015, 2016 à deux reprises, avec une évolution de ses missions intégrant de plus en plus une dimension « maîtrise des espaces aéromaritimes »), le GAN a apporté, par les 40 000 avions déjà catapultés, leur capacité de frappe et la moisson d'informations recueillies par ses capteurs, une contribution majeure à la protection de nos concitoyens et à l'action extérieure de notre pays, qu'elle soit militaire ou diplomatique.

Si la capacité autonome d'information et d'action du groupe aéronaval est souvent mise en avant, je crois nécessaire d'insister aussi sur le rôle fédérateur et multiplicateur du *Charles-de-Gaulle*.

Car le porte-avions, avant tout, interagit :

- Il contribue aux missions interarmées de renseignement de théâtre, de frappe dans la profondeur et d'appui-feu au profit des forces terrestres. Il opère de manière fluide et coordonnée avec toutes les forces aériennes dans le cadre de dispositifs conjoints (Afghanistan, Libye, Irak, Syrie).
- Pleinement interopérable, il s'intègre à haut niveau au sein des coalitions, que ce soit dans le cadre de l'Otan (Afghanistan), ou de coalitions multinationales (Libye et Levant) voire sous commandement américain direct (golfe Arabo-Persique). Preuve de cette confiance mutuelle, les Américains ont confié le commandement de leur propre groupe aéronaval (*Task Force 50*) à l'amiral commandant le GAN français, lors de la mission *Arromanches 2* dans le Golfe. Leur Chef d'état-major de la Marine ⁽¹⁾, l'amiral John M. Richardson, confiait également récemment qu'il considérait notre groupe aérien « *plug and fight* » avec un GAN américain, avec les limites politiques d'une telle manœuvre, démontrée militairement au cours du déploiement *Chesapeake* en mai 2018.
- Il soutient notre action diplomatique et les initiatives politiques de haut niveau. Agrégateur de capacités militaires européennes, il réunit lors des missions *Arromanches 2* et 3 des frégates allemandes, britanniques et belges. L'intégration d'une frégate australienne appuie le rapprochement stratégique de nos pays et démontre notre savoir-faire dans le domaine naval, peu de temps avant la décision de Canberra de se doter de sous-marins conçus en France (12 *Shortfin Barracuda* de Naval Group). Il apporte substance à nos partenariats stratégiques et à nos accords de défense au travers de ses déploiements et des activités de coopération conduites.

Acteur permanent de la scène internationale, le groupe aéronaval en constate aussi les évolutions. Il mesure et évalue, année après année, les atouts et les vulnérabilités des forces qu'il croise, compare à intervalles réguliers l'évolution de leur efficacité, décèle les nouvelles exigences en termes d'interopérabilité, détecte les signaux faibles, évalue la menace. De cette proximité avec nos alliés et de cette fréquentation de nos compétiteurs stratégiques, la Marine, et plus largement le ministère des Armées, déduisent ce qu'il est nécessaire d'adapter, dans tous les registres, dont celui de la mise à hauteur des capacités militaires qui participent, directement ou indirectement, au groupe aéronaval : aéronefs (*Rafale*, hélicoptères, *Atlantique 2*, drones), sous-marins nucléaires d'attaque (SNA), commandos embarqués, moyens de lutte contre les mines, frégates et ravitailleurs, porte-avions.

*
**

Augmentation du potentiel offensif de nos unités et renforcement de leur autodéfense, adaptation de nos moyens de lutte sous la mer, développement de

(1) L'équivalent du Chef d'état-major de la Marine (CEMM) aux États-Unis est le *CNO* : Chef des opérations navales.

capacités cyber, extension des réseaux... ont ainsi trouvé leur origine dans cette proximité des unités du groupe aéronaval avec les théâtres d'opérations et du partage au sein des Armées, avec la Direction générale de l'armement (DGA), de ces précieuses expériences.

Les opérations d'armement lancées, les nouveaux standards et rénovations de nos aéronefs comme de nos bâtiments incorporent ces améliorations. Le *Charles-de-Gaulle*, à l'occasion de sa refonte à mi-vie, aura lui aussi bénéficié d'adaptations essentielles pour lui permettre de faire face aux défis navals et militaires des deux prochaines décennies.

Quelles étaient les évolutions capacitaires nécessaires du groupe aéronaval ?

Tout d'abord, il faut être en mesure d'agir plus loin, plus efficacement et plus puissamment.

Si le retrait des derniers *Super-Étendard modernisé (SEM)* est intervenu dès l'été 2016, le passage au « tout-Rafale » a nécessité de modifier la configuration même du porte-avions. Au terme de ces travaux, le *Charles-de-Gaulle* est en mesure d'embarquer et de soutenir jusqu'à 30 chasseurs multirôles au rayon d'action largement augmenté par rapport à l'ancienne génération, capables de mettre en œuvre le panel complet des armements aéroportés français.

Des hangars aéronautiques aux soutes à munitions en passant par les systèmes de télécommunications, cette optimisation permet au porte-avions de tirer le maximum des capacités du *Rafale Marine*. Le passage au futur standard *F3-R*, qui permettra l'emport du pod *Talios* (reconnaissance, identification de potentielles cibles terrestres ou aériennes, ciblage laser...) et du nouveau missile *Meteor* (MBDA), rendra notre chasseur embarqué sans autre équivalent que les *F/A-18E/F Super Hornet* et *F-35C Lightning II* de l'*US Navy*.

Les capacités de projection de puissance du groupe aéronaval seront en outre améliorées grâce aux nouveaux *Missiles de croisière navals (MdCN)* des *Frégates multimissions (Fremm)*, demain emportés par les SNA de type *Barracuda*. Ces deux nouvelles plateformes, structurantes pour l'ensemble de la Marine en général par les enjeux organiques qu'elles emportent, renforcent aussi considérablement notre aptitude à défendre nos intérêts dans l'espace feutré, obscur mais contesté du monde sous-marin. Le standard 6 de l'avion de patrouille maritime *Atlantique 2* achèvera de mettre notre pays au premier rang dans ce registre de très haute complexité tactique et technologique. Comme les moyens de la force océanique stratégique, le GAN en tirera d'importants bénéfices pour ses opérations et pourra aussi faire face à l'accroissement du nombre et des performances des sous-marins.

Selon la même logique, mais dans un temps un peu différé, nos capacités de guerre des mines vont être adaptées aux nouvelles menaces. Les opportunités

offertes par les évolutions technologiques permettent de développer de nouvelles capacités comme les drones sous-marins et de surface, et d'intégrer les perspectives ouvertes par l'intelligence artificielle.

Au-delà de ces capacités clés, de façon moins visible mais tout aussi essentielle, la mise à hauteur de nos moyens de compréhension de l'environnement opérationnel dans lequel évolue la force navale est un axe d'effort constant depuis une décennie. Cette amélioration s'est concrétisée avec l'arrivée des frégates de défense aérienne de type *Horizon* puis des *Fremm*, ainsi que dans une large part des travaux d'amélioration du *Charles-de-Gaulle* : nouveau radar, nouveau système de direction de combat, nouvelles artères à très haut débit pour la circulation des informations, renforcement des moyens de cyberdéfense.

Demain, ces efforts se poursuivront avec le traitement de masse des données, le système de veille très prometteur des *Frégates de taille intermédiaire (FTI)* puis avec la rénovation du système de défense aérienne des frégates *Horizon* et la modernisation du système embarqué de guet aérien, aujourd'hui assuré par le *E-2 Hawkeye*. Il s'agira, en réseau, de détecter plus loin, plus tôt, afin de mieux comprendre et mieux agir, y compris dans le domaine de l'autodéfense.

Face à l'émergence de nouvelles armes comme les missiles antinavires hypersoniques, les torpilles à supercavitation, les drones armés ou les cyberattaques, la sécurité du groupe aéronaval est maintenue au meilleur niveau. Pour sa protection ultime, le missile *Aster* deviendra le standard avec le retrait des frégates d'ancienne génération dotées des missiles *Crotale* et *SM1*. Mais la protection d'une force se conçoit de façon systémique et non bâtiment par bâtiment. À titre d'exemple, les capacités d'intervention du *Rafale*, encore accrues avec l'arrivée du missile *Meteor*, contribueront à la défense du groupe aéronaval.

Enfin, la mobilité stratégique du *Charles-de-Gaulle* et de son groupe ne saurait être assurée sans qu'une capacité crédible de soutien logistique soit apportée. Le programme *Flotlog (Flotte logistique)* fournira cet élément fondamental de cohérence d'une force navale moderne de projection.

Il est important de souligner que la Force aéronavale nucléaire (FANu), construite autour du triplet *Charles-de-Gaulle/Rafale Marine/ASMMPA (Air-sol moyenne portée amélioré)* et qui s'appuie sur l'ensemble des moyens du groupe aéronaval, se voit confortée elle aussi par les améliorations dont bénéficient déjà ou vont profiter ses différentes composantes avant, à plus long terme, la mise en œuvre de l'*ASN4G (Air-sol nucléaire de 4^e génération)*.

Mais un équipement, aussi performant et sophistiqué soit-il, ne suffit pas à faire une capacité militaire.

Pendant les deux ans de parenthèse dans le cycle opérationnel du groupe aéronaval, ont été conduits un important travail de réflexion doctrinale, pour

préparer le cadre futur de son action, ainsi qu'un vaste chantier d'acquisition de compétences au profit de tous les marins concernés par ces adaptations techniques, pour faire de celles-ci de véritables sources de gains tactiques.

*

**

Fort de la modernisation de son principal système d'armes et de l'intégration de capacités militaires plus puissantes, le groupe aéronaval doit d'abord se préparer pour optimiser tactiquement le formidable potentiel opérationnel qu'il représente. Il lui faut également prendre en compte l'évolution d'un contexte aéromaritime plus compétitif et être en mesure de contrer un nombre croissant d'armements destinés à contester son accès à certaines zones maritimes.

Dans ce but, s'appuyant sur un socle robuste de savoir-faire tactiques issus de la longue histoire des opérations aéronavales, la remontée en puissance du *Charles-de-Gaulle*, de son groupe aérien et de son escorte va permettre d'adapter ses tactiques de combat en vue, par exemple, d'exploiter au mieux les exceptionnelles performances anti-sous-marines des Fremm ou de préparer l'arrivée de drones. Il s'agit également d'être en mesure d'agréger avec beaucoup d'agilité des capacités très diverses (des autres armées, des forces spéciales) pour répondre à une situation opérationnelle de plus en plus complexe à appréhender finement. Cette dynamique vise à faire du GAN, un outil de combat toujours en pointe, évolutif et réactif, armé par des marins maîtrisant parfaitement leurs systèmes d'armes et capables de s'adapter avec flexibilité à leur environnement.

Le développement des compétences nécessaires à la maîtrise des nouveaux équipements est également un défi de la remontée en puissance. À titre d'exemple, des phases d'entraînement à terre, sur les plateformes d'intégration du nouveau système de combat, de manière individuelle ou en groupe constitué, ont jalonné la période d'indisponibilité du porte-avions. Avant de reprendre la mer, les marins embarqués bénéficient également de capacités d'entraînement à terre, basées essentiellement sur la simulation numérique et la réplique d'installations embarquées. La simulation permet de mettre les équipages dans des conditions proches de celles qu'ils rencontreront en mer en opérations.

À terre comme en mer, les équipages sont confrontés, lors de leurs entraînements, aux menaces multiples, traditionnelles ou émergentes comme les cyberattaques, le brouillage ou encore les drones malveillants.

L'entraînement de groupe à la mer permettra *in fine* d'agréger les capacités opérationnelles des moyens du porte-avions, du groupe aérien, de l'escorte, de l'état-major tactique embarqué ainsi que celles des unités alliées.

Mais au-delà du champ de la préparation opérationnelle, c'est aussi le monde du soutien qui se mobilise pour permettre la mise en œuvre d'une telle

capacité, y compris dans l'appui apporté aux familles. Dans ce registre, pour permettre aux marins embarqués de s'engager pleinement et sereinement dans leur mission, la Marine accompagne et prend en compte les évolutions sociales et sociétales. Afin de continuer à concilier les attentes personnelles et professionnelles du marin, l'extension du principe du double équipage aux *Fremm* est un exemple d'adaptation à ce nouveau contexte.

*

**

Au-delà de la très visible rénovation à mi-vie du *Charles-de-Gaulle*, l'entretien de la formidable capacité opérationnelle que constitue un groupe aéronaval nécessite bien d'agir sur de nombreux axes.

Répondre à ces défis mobilise l'énergie de très nombreux acteurs, au sein de l'État, dans l'industrie et jusque dans les collectivités locales qui accueillent les bases navales et aéronavales ainsi que les marins et leur famille.

Cette mise en mouvement et la mobilisation de si nombreuses ressources ne sont accessibles, financièrement et moralement, qu'à un très petit nombre d'États. C'est l'honneur de la France d'y parvenir. C'est celui des marins du groupe aéronaval de remplir ensuite de la meilleure façon les missions qui leur sont confiées. ♦